MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

DIRECTION
DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Arrêté du 17 mars 2005 portant création du certificat d'aptitude professionnelle *Cordonnerie multiservice*

NOR/MEN E 0500565 A

Service des formations

Sous-direction des formations professionnelles

Bureau de la réglementation des diplômes professionnels

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Vu le décret n° 2002-463 du 4 avril 2002, modifié, relatif au certificat d'aptitude professionnelle ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative Habillement du 16 décembre 2004 ;

ARRÊTE

- **Article 1**^{er}: Il est créé un certificat d'aptitude professionnelle *Cordonnerie multiservice* dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.
- **Article 2 :** Le référentiel des activités professionnelles et le référentiel de certification de ce certificat d'aptitude professionnelle figurent en annexe I au présent arrêté.
- **Article 3 :** La préparation au certificat d'aptitude professionnelle *Cordonnerie multiservice* comporte une période de formation en milieu professionnel de douze semaines définie en annexe II au présent arrêté.
- **Article 4** : Ce certificat d'aptitude professionnelle est organisé en six unités obligatoires qui correspondent à des épreuves évaluées selon des modalités fixées par le règlement d'examen figurant en annexe III au présent arrêté.
- **Article 5** : La définition des épreuves et les modalités d'évaluation de la période de formation en milieu professionnel sont fixées en annexe IV au présent arrêté.
- **Article 6**: Chaque candidat précise au moment de son inscription s'il présente l'examen sous la forme globale ou progressive, conformément aux dispositions de l'article 10 du décret du 4 avril 2002 susvisé. Dans le cas de la forme progressive, il précise les épreuves qu'il souhaite présenter à la session pour laquelle il s'inscrit.

Article 7 : Les correspondances entre les épreuves de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 24 novembre 1989 portant création du certificat d'aptitude professionnelle *Cordonnier réparateur* et les unités de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté sont fixées en annexe V au présent arrêté. Toute note obtenue aux domaines et épreuves de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 24 novembre 1989 est, à la demande du candidat et pour la durée de sa validité, reportée sur l'unité correspondante de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté.

Article 8 : La première session d'examen du certificat d'aptitude professionnelle *Cordonnerie multiservice* aura lieu en 2007.

Article 9 : La dernière session d'examen du certificat d'aptitude professionnelle *Cordonnier réparateur*, créé par arrêté du 24 novembre 1989, aura lieu en 2006. À l'issue de cette session d'examen, l'arrêté du 24 novembre 1989 est abrogé.

Article 10 : Le directeur de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 mars 2005.

P. le Ministre et par délégation e Directeur de l'enseignement scolaire

Patrick GERAAT

Journal officiel du 1er avril 2005.

BOEN n° 16 du 21 avril 2005.

Nota: Le présent arrêté et ses annexes III et V seront publiés au *Bulletin officiel* du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 21 avril 2005. Ils seront disponibles au Centre national de documentation pédagogique, 13, rue du Four - 75006 PARIS ainsi que dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique. L'intégralité du diplôme est diffusée en ligne à l'adresse suivante: http://www.cndp.fr.

ANNEXE 1

Référentiel des activités professionnelles

Référentiel de certification

Unités constitutives du diplôme

ANALYSE DES EMPLOIS DANS LE SECTEUR DE LA CORDONNERIE

Définition du secteur d'emploi

Dans la catégorie des métiers de services, le secteur de la réparation de la chaussure va de la simple remise en état à la complète rénovation. Par ailleurs, il se diversifie avec le développement de différents services, généralement réalisés sur place par le professionnel :

- la réparation d'articles de cuir et de peau ou en matériaux assimilés (articles de maroquinerie, vêtements...);
- la reproduction de clés ;
- − la vente de produits d'entretien et d'accessoires pour les chaussures.

D'autres services peuvent être proposés aux clients ; ils sont élaborés par le professionnel sur place en fonction de ses équipements ou éventuellement sous-traités :

- − la fabrication de tampons, de cartes de visite ;
- la réalisation de plaques d'immatriculation d'automobiles ;
- la gravure de plaques signalétiques professionnelles ;
- la vente d'articles chaussants.

Selon le contexte local, d'autres activités liées ou non à la cordonnerie peuvent être demandées telles que la réparation d'articles de sellerie.

Les types d'entreprises

Les entreprises sont caractérisées par des structures de petite taille, même si certaines peuvent être de dimensions variées :

- les entreprises artisanales occupent au maximum deux salariés et elles sont majoritairement tenues par l'artisan qui effectue seul toutes les opérations; elles représentent environ 75 % des entreprises du secteur;
- les entreprises industrielles ; certaines peuvent avoir jusqu'à 700 salariés répartis dans de nombreux points de services et organisés éventuellement autour d'un atelier centralisé ;
- les entreprises franchisées fonctionnant souvent avec un ou deux salariés ; ce type d'entreprise se développe depuis quelques années.

Environnement ou contexte professionnel

Le champ d'activités professionnelles requiert :

- la maîtrise des techniques de réparation des chaussures, des activités du multiservice ;
- une bonne connaissance des matériaux, des matériels, des techniques de fabrication et de leur évolution ;
- des qualités relationnelles pour vendre des services complémentaires et des produits ;
- − la maîtrise des coûts de production ;
- le respect de la sécurité et de l'environnement.

Profil et activités du titulaire du CAP Cordonnerie multiservice

Le titulaire du CAP Cordonnerie multiservice est un ouvrier qualifié, capable d'occuper, sous le contrôle d'un responsable, tous les postes de travail relatifs :

- à la relation avec la clientèle :
 - réception et livraison des articles à réparer,
 - vente de produits d'entretien, d'accessoires,
 - vente de services complémentaires sous-traités,
 - réception et livraison de travaux traités sur place,
 - mise en œuvre des actions commerciales décidées par l'entreprise ;
- à la production :
 - travaux courants sur chaussures,
 - reproduction de clés,
 - réalisation de travaux complémentaires sur place (gravure, affûtage-aiguisage, tampons...).

Il contribue par son activité au bon fonctionnement de l'entreprise en participant :

- à la gestion de l'entreprise, par la tenue à jour de documents administratifs ;
- à l'entretien régulier des postes de travail ;
- aux contrôles de qualité.

Il entretient des relations professionnelles tant avec l'équipe dans laquelle il trouve sa place qu'avec l'employeur.

Dans l'exercice de son activité, ce professionnel met en œuvre les techniques adaptées aux travaux qui lui sont confiés ; il possède des qualités relationnelles (bonne communication, bonne présentation) et contribue par la qualité et la rapidité de son travail à la bonne gestion de l'entreprise.

|| maîtrise :

- les techniques qui correspondent aux activités de sa compétence (travaux sur chaussures, reproduction de clés, gravure, affûtage-aiguisage...);
- la connaissance des chaussures, des matériaux et des supports, des matériels sur lesquels il travaille dans le cadre des activités multiservice;
- les règles de santé-sécurité au travail, de protection des biens et de l'environnement.

Il **réalise**, dans le respect des consignes du responsable, toutes les activités relevant de sa compétence.

Il **organise** et **gère** ses postes de travail.

Il **assure** le suivi des articles et des travaux confiés par le client.

Le titulaire du CAP Cordonnerie multiservice doit être capable de travailler en équipe et de s'adapter à des situations imprévues.

DIPLÔME: CAP Cordonnerie multiservice

ACTIVITÉ 1 : RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

1-1 Réception des articles à réparer (chaussures, maroquinerie...)

TÂCHES	Tâche 1 : accueil et écoute de la clientèle
	Tâche 2 : analyse et diagnostic des articles présentés par le client (état des articles, nature des matériaux, procédés de fabrication des chaussures)
	Tâche 3: proposition au client des réparations nécessaires, du devis, des délais et informations complémentaires (y compris les réserves éventuelles)
	Tâche 4 : établissement d'un devis pour des réparations non courantes
	Tâche 5 : enregistrement des articles déposés, du coût des prestations, des délais sur le ticket de dépôt remis au client
	Tâche 6 : marquage des articles
	Tâche 7 : encaissement et remise au client des preuves de paiement (facturette)
	Tâche 8 : prise de congé
CONDITIONS D'EXERCICE	MOYENS ET RESSOURCES
	- Consignes de l'employeur (commerciales, techniques)
	- Zone d'accueil de la clientèle
	- Matériels de marquage, d'enregistrement
	 Articles déposés par les clients
	- Tarifs et conditions générales des prestations (affiches)
	- Caisse et matériel pour l'encaissement
	AUTONOMIE
	 Responsable de l'identification correcte des réparations à effectuer
	 Exécution des tâches de réception dans le respect des consignes en vigueur dans l'entreprise
	- Retour d'informations vers l'employeur ou le responsable
	 Prise d'initiative professionnelle dans la limite des tâches confiées
RÉSULTATS ATTENDUS	 Clientèle accueillie dans le respect de l'image de marque de l'entreprise
	 Information correcte de la clientèle (prestations proposées, délais, réserves, prix)
	 Identification correcte des réparations à effectuer
	- Respect de l'hygiène, de la sécurité
	 Encaissement et rendu de monnaie exacts, respect des procédures de paiement par chèque, par carte
	- Rapport de confiance avec la clientèle

DIPLÔME : CAP Cordonnerie multiservice

ACTIVITÉ 1 : RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

1 – 2 Livraison des articles réparés

TÂCHES	Tâche 1 : accueil de la clientèle
	Tâche 2 : recherche des articles et vérification du marquage et du nombre d'articles
	Tâche 3 : présentation des articles au client et information éventuelle sur le résultat des réparations
	Tâche 4 : emballage et remise des articles au client
	Tâche 5 : écoute des observations du client et transmission éventuelle au responsable
	Tâche 6 : prise de congé
CONDITIONS D'EXERCICE	MOYENS ET RESSOURCES - Consignes de l'employeur (commerciales, techniques) - Zones d'accueil de la clientèle et de livraison des articles
	- Matériels d'entreposage des articles
	– Articles prêts pour la livraison
	– Emballages
	AUTONOMIE
	 Responsable des tâches de livraison au client dans le respect des consignes en vigueur dans l'entreprise
	Retour d'informations vers l'employeur ou le responsable
	 Prise d'initiative professionnelle dans la limite des tâches confiées
RÉSULTATS ATTENDUS	 Clientèle accueillie dans le respect de l'image de marque de l'entreprise
	 Présentation des articles et information correcte de la clientèle (résultats obtenus)
	– Emballage adapté
	- Transmission correcte au responsable des observations du client
	– Rapport de confiance avec la clientèle

DIPLÔME : CAP Cordonnerie multiservice

ACTIVITÉ 1: RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

1 – 3 Vente de produits d'entretien, d'accessoires pour les articles en cuir et vente de produits chaussants

TÂCHES	Tâche 1 : accueil et écoute de la demande du client ou proposition de vente additionnelle lors du dépôt ou du retrait des articles Tâche 2 : présentation des avantages des produits, démonstrations éventuelles et conseils d'utilisation Tâche 3 : conclusion de la vente avec encaissement Tâche 4 : prise de congé
CONDITIONS D'EXERCICE	MOYENS ET RESSOURCES - Zone d'accueil de la clientèle - Connaissance des différents produits et accessoires - Tarifs - Stock de produits et d'accessoires - Fiches techniques - Moyens de communication oraux AUTONOMIE - Responsable des opérations - Retour d'informations vers l'employeur ou le responsable - Prise d'initiative professionnelle dans la limite des tâches confiées
RÉSULTATS ATTENDUS	 Rapport de confiance avec la clientèle Vente conforme aux attentes du client et aux exigences de qualité de l'entreprise Conseils pertinents Respect des termes techniques Encaissement et rendu de monnaie exacts, respect des procédures de paiement par chèque, par carte

DIPLÔME : CAP Cordonnerie multiservice

ACTIVITÉ 1: RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

1 – 4 Vente de services complémentaires sous-traités (tampons, cartes de visite, gravure, clés spéciales...)

TÂCHES	Tâche 1 : accueil et écoute de la demande du client, identification du
	travail à sous-traiter
	Tâche 2: présentation de modèles et conseils au client (tampons, cartes de visite, gravure)
	Tâche 3 : établissement du bon de commande, détermination du coût
	Tâche 4 : encaissement et remise au client du double du bon de commande
	Tâche 5 : transmission de la commande au sous-traitant
	Tâche 6 : contrôle de conformité par rapport au bon de commande lors du retour par le sous-traitant
	Tâche 7 : présentation des produits et livraison au client
	Tâche 8 : prise de congé
CONDITIONS D'EXERCICE	MOYENS ET RESSOURCES
	 Zone d'accueil de la clientèle
	 Présentoirs et catalogues des différents modèles
	 Tarifs et conditions générales des prestations
	 Moyens de communication oraux, écrits
	 Documents d'enregistrement des commandes
	AUTONOMIE
	- Responsable des opérations
	Retour d'informations vers l'employeur ou le responsable
	 Prise d'initiative professionnelle dans la limite des tâches confiées
RÉSULTATS ATTENDUS	— Travaux conformes à la demande du client et aux exigences de la qualité de l'entreprise
	 Rapport de confiance avec la clientèle
	– Conseils pertinents
	 Respect des termes techniques
	 Encaissement et rendu de monnaie exacts, respects des procédures de paiement par chèque, par carte

DIPLÔME : CAP Cordonnerie multiservice

ACTIVITÉ 1 : RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

1 – 5 Réception et livraison des travaux complémentaires réalisés sur place (tampons, cartes de visite, clés...)

TÂCHES	Tâche 1 : accueil et écoute de la demande du client et choix éventuel du modèle avant réalisation
	Tâche 2 : établissement d'un devis éventuel, enregistrement de la demande
	Tâche 3 : marquage éventuel de l'article à reproduire ou à réaliser
	Tâche 4 : contrôle de conformité selon la demande
	Tâche 5 : présentation de l'article fini
	Tâche 6 : facturation et/ou encaissement
	Tâche 7: emballage et remise au client
	Tâche 8 : prise de congé
CONDITIONS D'EXERCICE	MOYENS ET RESSOURCES
CONDITIONS D'EXERCICE	– Zone d'accueil de la clientèle
	– Consignes de l'employeur
	- Matériels de marquage, d'enregistrement
	- Présentoirs, catalogues et modèles
	- Articles déposés par les clients
	 Articles deposes par les chents Tarifs et conditions générales des prestations (affiches)
	 - Tarns et conditions generales des prestations (arriches) - Caisse et matériel pour l'encaissement
	– Caisse et materier pour l'encaissement– Articles prêts pour la livraison
	- Emballages Moyans de communication orange
	 Moyens de communication oraux
	AUTONOMIE
	– Responsable des opérations
	- Retour d'informations vers l'employeur ou le responsable
	 Prise d'initiative professionnelle dans la limite des tâches confiées
RÉSULTATS ATTENDUS	Clientèle accueillie dans le respect de l'image de marque de l'entreprise
	 Présentation des articles et information correcte de la clientèle (résultats obtenus)
	 Rapport de confiance avec la clientèle
	– Emballage adapté
	 Encaissement et rendu de monnaie exacts, respect des procédures de paiement par chèque, par carte
	- Transmission correcte au responsable des observations du client

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DIPLÔME : CAP Cordonnerie multiservice ACTIVITÉ 1 : RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE 1 - 6 Participation aux actions commerciales de l'entreprise

TÂCHES	Tâche 1: mise en valeur de l'activité, du lieu de vente et des prestations proposées
	Tâche 2: mise en œuvre d'actions promotionnelles et de fidélisation de la clientèle
	Tâche 3 : conseils argumentés aux clients
	Tâche 4 : enregistrement des réclamations
CONDITIONS D'EXERCICE	MOYENS ET RESSOURCES
	– Consignes de l'employeur
	– Lieux de vente
	– Produits et services
	- Connaissance de la clientèle
	– Moyens de communication
	AUTONOMIE
	Retour d'informations vers l'employeur ou le responsable
	 Prise d'initiative professionnelle dans la limite des objectifs
RÉSULTATS ATTENDUS	Valorisation de l'image de marque de l'entreprise
NESCETTIS TITLE (BCS	 Amélioration des résultats
	– Informations exactes et pertinentes
	– Relations courtoises, polies

DIPLÔME : CAP Cordonnerie multiservice

ACTIVITÉ 2: PRODUCTION

2 – 1 Réalisation de travaux courants sur chaussures

TÂCHES	Tâche 1 : identification des opérations techniques de réparation à effectuer pour chaque article
	Tâche 2 : préparation du poste de travail (machines, outils), des matériaux et fournitures nécessaires
	Tâche 3 : remplacement de bonbouts, de bouts de semelle, de demi-semelles et de semelles collées, pose de patins, de protecteurs, recollages
	Tâche 4 : pose de glissoirs, de pièces, remplacement de premières de propreté
	Tâche 5: réparation d'une tige, changement d'éléments, repiquage, consolidation d'une couture d'une semelle ou d'un plateau
	Tâche 6 : conformation des chaussures
	Tâche 7: bichonnage
CONDITIONS D'EXERCICE	MOYENS ET RESSOURCES
	– Consignes réglementaires et consignes de l'employeur
	– Chaussures à réparer
	 Équipements de protection individuelle
	– Atelier de réparation avec postes équipés
	– Matériels, outils, fournitures
	– Documents techniques
	AUTONOMIE
	Responsable des opérations de réparation
	Retour d'information vers l'employeur ou le responsable
	 Prise d'initiative professionnelle dans la limite des tâches confiées
RÉSULTATS ATTENDUS	 Chaussures réparées conformément à la demande du client et aux exigences de qualité de l'entreprise
	 Contrôle effectif des résultats obtenus
	– Respect de l'intégrité des chaussures
	Respect des matériels, des procédures
	 Respect de l'environnement, de la sécurité, de l'ergonomie, de l'hygiène

DIPLÔME: CAP Cordonnerie multiservice

ACTIVITÉ 2: PRODUCTION

2 – 2 Reproduction de clés

TÂCHES	Tâche 1 : écoute de la demande du client
	Tâche 2 : identification des caractéristiques du modèle et recherche de l'ébauche adaptée
	Tâche 3 : réglages des machines, installation du modèle et de l'ébauche
	Tâche 4: mise en route et taillage, ébavurage de la clé
	Tâche 5 : vérification de la conformité de la clé obtenue au modèle donné
CONDITIONS D'EXERCICE	MOYENS ET RESSOURCES
	– Consignes réglementaires et consignes de l'employeur
	– Clés à reproduire
	 Stock d'ébauches de clés (plate, à gorge, à points, à vagues, à pompes)
	– Équipements de protection individuelle
	– Poste de reproduction de clés
	– Machines et outils
	 Documents techniques (catalogues d'ébauches, manuels d'utilisation des machines)
	AUTONOMIE
	Responsable des opérations de reproduction des clés
	Retour d'informations vers l'employeur ou le responsable
	 Prise d'initiative professionnelle dans la limite des tâches confiées
RÉSULTATS ATTENDUS	– Clés reproduites conformes aux modèles
	 Contrôle effectif de la qualité de la reproduction
	– Respect de l'intégrité des modèles de clés
	Respect des matériels, des procédures
	Respect de l'environnement, de la sécurité, de l'ergonomie, de l'hygiène

DIPLÔME : CAP Cordonnerie multiservice

ACTIVITÉ 2: PRODUCTION

2-3 Réalisation de travaux complémentaires sur place : gravure

TÂCHES	Tâche 1 : identification des opérations techniques à effectuer pour obtenir le résultat attendu
	Tâche 2 : préparation de l'équipement par réglage des différents éléments et sélection des fraises
	Tâche 3 : choix des polices de caractères
	Tâche 4 : exécution de la gravure
	Tâche 5 : finition avec nettoyage et lustrage de l'article gravé
CONDITIONS D'EXERCICE	MOYENS ET RESSOURCES
	– Consignes réglementaires et consignes de l'employeur
	– Objets à graver
	 Équipement et fournitures nécessaires à la gravure
	– Poste de travail équipé
	– Documents techniques
	- Moyens de communication oraux
	 Équipements de protection individuelle
	AUTONOMIE
	– Responsable des opérations
	Retour d'informations vers l'employeur ou le responsable
	 Prise d'initiative professionnelle dans la limite des tâches confiées
RÉSULTATS ATTENDUS	Gravure des objets conformément aux attentes du client et aux exigences de qualité de l'entreprise
	– Utilisation correcte de l'équipement
	 Contrôle effectif des résultats obtenus
	– Respect des procédures
	 Respect de l'environnement, de la sécurité, de l'ergonomie, de l'hygiène

DIPLÔME : CAP Cordonnerie multiservice

ACTIVITÉ 2: PRODUCTION

2-4 Réalisation de travaux complémentaires sur place : affûtage-aiguisage

TÂCHES	Tâche 1 : identification des opérations techniques à effectuer pour obtenir le résultat attendu
	Tâche 2 : nettoyage de l'outil à affûter ou à aiguiser. Pour les ciseaux, démontage préalable
	Tâche 3 : réalisation du travail d'affûtage ou d'aiguisage
	Tâche 4 : finition de l'aiguisage des couteaux par cassage du morfil et réglage des lames de ciseaux après les avoir remontées
	Tâche 5: nettoyage et polissage des outils
	Tâche 6 : vérification du tranchant de la lame sur les outils affûtés ou aiguisés
CONDITIONS D'EXERCICE	MOYENS ET RESSOURCES
	– Consignes réglementaires et consignes de l'employeur
	– Outils à aiguiser ou à affûter
	 Équipement et fournitures nécessaires aux opérations d'aiguisage et d'affûtage
	– Poste de travail équipé
	 Armoire sécurisée de rangement des outils coupants/tranchants
	– Documents techniques
	- Moyens de communication oraux
	– Équipements de protection individuelle
	AUTONOMIE
	 Responsable des opérations
	Retour d'informations vers l'employeur ou le responsable
	 Prise d'initiative professionnelle dans la limite des tâches confiées
RÉSULTATS ATTENDUS	 Affûtage et aiguisage des outils conformément aux attentes du client et aux exigences de qualité de l'entreprise
	 Utilisation correcte de l'équipement
	 Contrôle effectif des résultats obtenus
	– Respect des matériels et des procédures
	 Respect de l'environnement, de la sécurité, de l'ergonomie, de l'hygiène

DIPLÔME: CAP Cordonnerie multiservice

ACTIVITÉ 2: PRODUCTION

2 – 5 Réalisation de travaux complémentaires sur place : plaques d'immatriculation

TÂCHES	Tâche 1 : identification des opérations techniques à effectuer pour obtenir le résultat attendu
	Tâche 2 : préparation de la presse (mise en place des matrices)
	Tâche 3 : emboutissage de la plaque vierge
	Tâche 4 : dépose et pose éventuelle sur le véhicule
CONDITIONS D'EXERCICE	MOYENS ET RESSOURCES
	 Consignes réglementaires et consignes de l'employeur
	– Plaques vierges
	 Équipement et fournitures nécessaires
	– Poste de travail équipé
	– Documents techniques
	– Moyens de communication oraux
	 Équipements de protection individuelle
	AUTONOMIE
	 Responsable des opérations
	Retour d'informations vers l'employeur ou le responsable
	 Prise d'initiative professionnelle dans la limite des tâches confiées
RÉSULTATS ATTENDUS	- Travaux conformes à la demande du client et aux exigences de la qualité de l'entreprise
	 Utilisation correcte de l'équipement
	 Contrôle effectif des résultats obtenus
	 Respect des procédures
	 Respect de l'environnement, de la sécurité, de l'ergonomie, de l'hygiène

DIPLÔME : CAP Cordonnerie multiservice

ACTIVITÉ 3 : CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT DE L'ENTREPRISE

3 – 1 Enregistrement des éléments utiles à la gestion administrative

TÂCHES	Tâche 1 : arrêté de caisse et remise en banque
	Tâche 2 : inventaires
	Tâche 3 : suivi des fournitures, des matières premières
	Tâche 4 : réception et pointage des produits livrés par les fournisseurs (matériaux, produits)
	Tâche 5 : contrôle des bordereaux de cotraitance et pointage des articles restitués
CONDITIONS D'EXERCICE	MOYENS ET RESSOURCES - Consignes de l'employeur
	 Documents de gestion (fiches d'inventaires, bordereaux de remise en banque, carnets et bons de commande, bordereaux de livraison)
	- Caisse enregistreuse ou ordinateur
	– Fonds de caisse
	– Produits livrés
	AUTONOMIE
	– Responsable des opérations
	Retour d'informations vers l'employeur ou le responsable
	 Prise d'initiative professionnelle dans la limite des tâches confiées
RÉSULTATS ATTENDUS	- Utilisation correcte des machines de caisse
	Inscription exacte des informations sur les documents de gestion
	- Gestion correcte du fonds de caisse

DIPLÔME : CAP Cordonnerie multiservice

ACTIVITÉ 3: CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT DE L'ENTREPRISE

3 – 2 Entretien des postes de travail (matériel, environnement immédiat des postes de travail...)

TÂCHES	Tâche 1 : identification et signalement des anomalies et des dysfonctionnements		
	Tâche 2 : maintenance de premier niveau des matériels		
	Tâche 3 : remise en état et rangement des postes après l'activité		
CONDITIONS D'EXERCICE	MOYENS ET RESSOURCES		
	– Consignes de l'employeur		
	– Documents constructeurs		
	 Liste chronologique des opérations et des contrôles à effectuer (cahier d'entretien) 		
	 Équipements de protection individuelle 		
	AUTONOMIE		
	 Responsable des opérations 		
	- Retour d'informations vers l'employeur ou le responsable		
	 Prise d'initiative professionnelle dans la limite des tâches confiées 		
RÉSULTATS ATTENDUS	Réglage des différents matériels		
	 Réalisation des opérations d'entretien 		
	 Respect du matériel et utilisation selon les règles de sécurité et de protection de l'environnement 		
	- Respect de la bonne tenue du poste de travail		

DIPLÔME : CAP Cordonnerie multiservice

ACTIVITÉ 3 : CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT DE L'ENTREPRISE

3 – 3 Contrôles de la qualité

TÂCHES	Tâche 1 : contrôle de la qualité des réparations et autres prestations	
	Tâche 2 : identification des causes de la non-qualité	
	Tâche 3 : organisation des différentes interventions (retouches ou reprise du travail)	
CONDITIONS D'EXERCICE	MOYENS ET RESSOURCES	
	– Consignes de l'employeur	
	– Fiches techniques	
	– Manuels et documents de qualité	
	– Fiches de contrôle de qualité	
	- Tests et contrôles (spécifiques, visuels, comparatifs)	
	AUTONOMIE	
	– Responsable des opérations	
	Retour d'informations vers l'employeur ou le responsable	
	 Prise d'initiative professionnelle dans la limite des tâches confiées 	
RÉSULTATS ATTENDUS	 Articles conformes à la demande du client et aux exigences de qualité de l'entreprise (aspects techniques et esthétiques) 	
	- Respect des articles confiés	

DIPLÔME : CAP Cordonnerie multiservice

ACTIVITÉ 3 : CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT DE L'ENTREPRISE

3 – 4 Relations professionnelles

TÂCHES	Tâche 1: communication au sein d'une équipe (transmission ou prise d'informations)	
	Tâche 2 : comptes rendus et transmission d'informations au responsable	
	Tâche 3: mise en œuvre des moyens de communication	
CONDITIONS D'EXERCICE	MOYENS ET RESSOURCES	
	– Consignes de l'employeur	
	 Moyens de communication écrits, oraux 	
	– Moyens de communication informatiques (multimédia)	
	- Conventions collectives	
	Règlement intérieur	
	– Culture de l'entreprise	
	AUTONOMIE	
	 Prise d'initiative pour la transmission de toute information jugée utile dans le contexte de l'activité 	
RÉSULTATS ATTENDUS	– Esprit d'équipe	
	– Esprit de l'entreprise	
	– Relations courtoises, polies	
	- Informations exactes, pertinentes	
	Utilisation correcte des moyens de communication	
	- Respect des personnes	

IDENTIFICATION DES COMPÉTENCES DU CAP Cordonnerie multiservice

ACTIVITÉS	CAPACITÉS		COMPÉTENCES
	C1 S'informer	C11	Prendre les consignes de travail, identifier les exigences de l'entreprise
		C12	Exploiter la documentation technique professionnelle
		C13	Analyser la demande des clients et identifier la nature des travaux
Préparation		C21	Élaborer le plan de travail des activités à conduire
des activités	C2	C22	Gérer les articles, les travaux réalisés sur place ou cotraités
	C2 S'organiser	C23	Mettre en place les moyens nécessaires aux activités
		C24	Gérer les stocks liés à la vente et à la production
		C25	S'adapter à une organisation imprévue, à une nouvelle situation
Activités commerciales	C3 Conseiller Vendre	C31	Mettre en valeur l'espace commercial
		C32	Promouvoir les activités, les produits auprès de la clientèle
		C33	Prendre les commandes de travaux délégués à d'autres prestataires
		C34	Procéder aux facturations, aux encaissements des prestations
		C41	Réaliser les opérations courantes de réparation des chaussures
		C42	Reproduire des clés
		C43	Réaliser des travaux de gravure
Activités	C4	C44	Réaliser des travaux d'affûtage, d'aiguisage
de cordonnerie et activités	Réaliser	C45	Effectuer les autocontrôles en cours et à l'issue
multiservice	Contrôler		des activités, apporter des actions correctives
		C46	Maintenir en état de fonctionnement les équipements professionnels dans un objectif de qualité, de santésécurité au travail, de protection des biens et de l'environnement
Relations avec les clients,	C5	C51	Accueillir les clients
avec l'employeur, avec les fournisseurs	Communiquer Rendre compte	C52	Transmettre des informations aux divers interlocuteurs

CAPACITÉ C1 – S'INFORMER

COMPÉTENCE C11 – Prendre les consignes de travail, identifier les exigences de l'entreprise

Être capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C – 111 Répertorier et analyser	Situations professionnelles	Identification correcte des
les consignes de travail	Consignes écrites, orales ou	instructions
-	tacites	Compréhension des consignes
	Planning	intégrant la santé-sécurité au travail
	Locaux équipés	et la protection de l'environnement
	Définition des fonctions	Repérage correct des exigences
	(fiches de postes)	Déduction des incidences sur
C – 112 Identifier les exigences	Situations professionnelles	le travail de l'opérateur
d'organisation, de production de	Consignes écrites, orales ou	
l'entreprise	tacites	
	Productivité, temps imparti,	
	délais	
	Dysfonctionnements	
	Activités spécifiques	

CAPACITÉ C1 – S'INFORMER

COMPÉTENCE C12 – Exploiter la documentation technique professionnelle

Être capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C – 121 Identifier les références, les caractéristiques des matières premières, des consommables et fournitures utiles aux activités techniques	Catalogues fournisseurs Fiches techniques de matières premières, de consommables et de fournitures	Repérage correct des caractéristiques Décodage des sigles, des symboles
C – 122 Identifier la référence du modèle de clé et contrôler par comparaison	Catalogues d'ébauches et de correspondances Panneau et stock d'ébauches	Identification pertinente des éléments qui caractérisent les clés à reproduire (marque, référence, formes) Identification correcte de la référence Choix correct de l'ébauche
C – 123 Identifier les éléments de gestion de production et de gestion commerciale nécessaires aux activités	Documents relatifs à l'offre commerciale de l'entreprise : • services proposés • tarifs des prestations • conditions générales des prestations • délais Outils de gestion de l'entreprise : • procédures internes • tableaux de production	Repérage des éléments ayant une incidence sur les activités de l'opérateur (délais, qualité du service, enregistrement de la production)
C – 124 Identifier les éléments concernant la sécurité des personnes, des biens, de l'environnement	Données réglementaires relatives à la sécurité dans l'entreprise Fiches de données de sécurité Fiches de poste Consignes de l'employeur	Repérage correct des éléments participant à la sécurité Justification des consignes de sécurité

CAPACITÉ C1 – S'INFORMER

COMPÉTENCE C13 – Analyser la demande des clients et identifier la nature des travaux

Être capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C – 131 Identifier les attentes	Situations professionnelles	Repérage correct de la demande
des clients (information,	Zone d'accueil de la clientèle	
réparation, achat, retrait d'articles,	Services demandés par le client	
réclamation)	Articles à réparer, travaux	
C – 132 Examiner les articles à	à commander	Examen complet des articles
réparer, identifier la nature des	Documents techniques:	Appréciation judicieuse de l'état
travaux nécessaires et proposer	catalogues	des articles
éventuellement des travaux		Identification correcte en présence
complémentaires		du client de tous les éléments à
		traiter
C – 133 Interroger le client pour		Questionnement précis
obtenir des informations utiles		
aux travaux demandés (travaux		
d'imprimerie)		
C – 134 Formuler des réserves		Réserves bien identifiées
au client, relatives à la qualité		Formulation adaptée (orale, écrite)
du service attendu, à l'état		
des articles déposés		

COMPÉTENCE C21 – Élaborer le plan de travail des activités à conduire

Être capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C – 211 Déterminer les étapes d'une activité technique donnée (réparation en cordonnerie, reproduction de clés, travaux de gravure)	Situations professionnelles Ordre de travail (activités à réaliser) Locaux et équipements disponibles Temps imparti à l'activité	Chronologie correcte des étapes dans le temps imparti
C – 212 Organiser une séquence d'activités (journée ou autre) avec activités techniques, activités commerciales	Situations professionnelles Temps de travail imparti (journée) Consignes de travail, contraintes d'organisation et de production Locaux et équipements	Analyse correcte des contraintes d'organisation Organisation chronologique justifiée respectant les consignes et les exigences de l'entreprise Optimisation des moyens
C – 213 Organiser dans l'espace des activités multiples	disponibles	

COMPÉTENCE C22 – Gérer les articles, les travaux réalisés sur place ou cotraités

Être capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C – 221 Orienter en production	Situations professionnelles	Gestion régulière du flux à
les articles ou les travaux à traiter	Locaux équipés	la production
sur place et différencier les	Articles et travaux à traiter sur	Regroupement logique
demandes de travaux cotraités	place ou par des cotraitants	des commandes destinées à
	Consignes de production	la cotraitance
	Liste de cotraitants et de leurs	
	services	
	Bordereaux de co traitance	
C – 222 Transmettre	Carnet d'adresses de cotraitants	Respect des délais de transmission et
les commandes aux cotraitants	Conditions de la cotraitance :	de réception
et réceptionner les travaux	délais, modes de transmission	Modes de transmission adaptés
commandés	Bordereaux de cotraitance	Vérification des travaux
Commandes		réceptionnés (nombre, nature,
		qualité)
C – 223 Organiser le rangement	Situations professionnelles	Rangement rationnel conforme
des articles ou des travaux traités	Locaux équipés	aux consignes
sur place ou par les cotraitants	Articles et travaux traités	Respect des articles traités ou
	Consignes de rangement	des travaux réalisés
C – 224 Classer les bordereaux	Bordereaux	Classement conforme
	Outils de classement	
	Consignes de classement	

COMPÉTENCE C23 – Mettre en place les moyens nécessaires aux activités

Être capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C – 231 Mettre en fonctionnement et	Situations professionnelles	Identification correcte
en arrêt les matériels nécessaires	Ordre de travail, consignes	des procédures à mettre en œuvre
pour les activités (les fluides,	Locaux avec postes de travail	(nature et ordre des opérations
réglage, contrôle de pression)	équipés	techniques : contrôles de paramètres,
	Fournitures	prise en compte de la santé-sécurité au
	Documentation technique	travail pour la mise en fonctionnement
	professionnelle	et l'arrêt des machines)
	Consignes d'utilisation, d'entretien,	Justification des procédures mises en
	de sécurité	œuvre
	des locaux et des matériels	
C – 232 Estimer les fournitures nécessaires à la réalisation des activités		Prévision correcte des fournitures (en quantité et en qualité)
		Miss on place retionnelle
C – 233 Installer les postes de travail		Mise en place rationnelle
et les remettre en ordre après les		des postes en tenant compte des objectifs de rentabilité, de santé-
activités		sécurité au travail (outils,
		matériaux)
		Rangement adapté du poste

COMPÉTENCE C24 – Gérer les stocks liés à la vente et à la production

Être capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C – 241 Réceptionner	Bons de commande	Exactitude des vérifications
les matières premières,	Bons de livraison	quantitatives et qualitatives
les consommables, les fournitures	Documents d'enregistrement	Enregistrement exact
C – 242 Ranger les matières	Plan et consignes de stockage	Respect du plan et des consignes de
premières, les consommables	Matières premières,	stockage (rotation)
et les fournitures livrés	consommables, fournitures	Respect de la santé-sécurité
	Fiches techniques des produits	des personnes
C – 243 Sortir du stock,	Fiches de données de sécurité	Respect des biens,
les matières premières,	Équipements de protection	de l'environnement
les consommables, les fournitures	individuelle	Justification des mesures prises
pour les activités réalisées sur	Fiches de stocks, cahier	Enregistrement exact du stock
place	d'enregistrement	(entrée, sortie)
C – 244 Réaliser les inventaires	Fiches d'inventaire	Exactitude des inventaires
	Stock	Respect des consignes
	Consignes d'inventaire	
C – 245 Gérer les déchets	Déchets produits par les activités	Respect des consignes,
	Consignes, réglementation	de la réglementation
	Conteneurs	Justification des mesures
		Stockage adapté dans le respect
		de la santé-sécurité des personnes,
		de l'environnement

COMPÉTENCE C25 – S'adapter à une organisation imprévue, à une nouvelle situation

Être capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C – 251 S'adapter à une organisation imprévue : absence d'un(e) collègue, demande imprévue d'un client, de l'employeur; matériel défaillant, situation d'urgence	Situation imprévue Planning de travail initial Charge supplémentaire ou événement Consignes nouvelles Matériel déficient Consignes relatives à une conduite à tenir en situation d'urgence	Identification des priorités Organisation adaptée à la nouvelle situation
C – 252 S'adapter à une nouvelle situation de travail (nouveau matériel)	Situations nouvelles (nouveau matériel, nouvelles consignes, changement de poste) Consignes de travail	Organisation adaptée à la nouvelle situation Respect des nouvelles consignes
C – 253 S'intégrer au travail d'une équipe	Situations professionnelles Charge de travail Composition de l'équipe Planning de travail de l'équipe	Adaptation au rythme, aux compétences de l'équipe par rapport aux résultats attendus Attitude favorisant le travail en équipe

COMPÉTENCE C31 – Mettre en valeur l'espace commercial

Être capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C – 311 Réassortir les présentoirs,	Situations professionnelles	Présentation ordonnée, esthétique
après une vente ou à l'occasion de	Espaces de vente équipés	des produits, des accessoires
la sortie d'un nouveau produit ou	Produits, accessoires	Réapprovisionnement des espaces
accessoire	Prix, tarifs, promotions	de ventes permanent ou régulier
	Consignes de l'employeur	
	(politique commerciale, image	
	de l'entreprise, tenue	
C – 312 Afficher ou actualiser	professionnelle)	Affichage conforme à la
l'affichage des prix, des services	Consignes réglementaires	réglementation et à la politique
proposés à la clientèle	relatives à la publicité des prix	commerciale de l'entreprise
G 212 4 65 1 1		A CC" 1
C - 313 Afficher les promotions		Affichage visible, lisible des
		promotions, conforme à la
		réglementation et à la politique commerciale de l'entreprise
C – 314 Ranger, remettre en ordre		Maintien en état permanent
à l'issue d'une vente, maintenir en		de rangement et de propreté
état de propreté les espaces		des espaces d'activités
d'activités		des espaces à activités
C – 315 Porter une tenue		Respect des consignes et de l'image
professionnelle et avoir		de l'entreprise
une attitude conforme à l'image		F
de l'entreprise		

COMPÉTENCE C32 – Promouvoir les activités, les produits... auprès de la clientèle

Être capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C – 321 Présenter l'offre	Situations professionnelles	Présentation complète et argumentée
commerciale de l'entreprise	Offre commerciale	conforme à l'image de l'entreprise
(prestations, services, produits)	de l'entreprise	
C – 322 Présenter les caractéristiques d'une prestation, d'un service, d'un produit à l'aide, le cas échéant, de modèles (cartes, tampons)	Prestations, services Conditions de prestations et de services Tarifs des travaux effectués sur place Tarifs des travaux délégués aux cotraitants	Identification des points à valoriser pour vendre un produit, un service Argumentation commerciale et technique objective et complète
C – 323 Argumenter, répondre	Catalogues de services offerts :	
aux objections ou aux questions du client et proposer des solutions	modèles de tampons, de cartes Produits, accessoires Fiches techniques des produits	Réponses précises et adaptées aux objections Proposition de solutions adaptées à l'offre commerciale de l'entreprise et aux attentes du client
C – 324 Effectuer		Description argumentée des
des démonstrations ou		modalités d'utilisation d'un produit
des simulations (application		Indication des précautions
d'un produit)		d'utilisation des produits Gestes précis en cas de
		démonstration
C – 325 Chiffrer le coût des travaux réalisés sur place ou délégués, annoncer le prix		Prise en compte de tous les éléments du coût Exactitude du chiffrage
au client		
C – 326 Conclure la vente, proposer une vente complémentaire		Choix judicieux de l'offre de vente complémentaire

COMPÉTENCE C33 – Prendre les commandes de travaux délégués à d'autres prestataires

Être capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C – 331 Enregistrer la commande	Situations professionnelles Bordereaux de commande Éléments relatifs aux conditions de la cotraitance (offre de services, délais, prix)	Bordereaux correctement renseignés et conformes aux conditions de cotraitance
C – 332 Faire valider la commande par le client (délais, coûts, demandes spécifiques, signature)		Vérification de l'exactitude des informations communiquées et des documents remis au client Validité de la commande
C – 333 Remettre les documents contractuels au client (double de la commande, ticket)		

COMPÉTENCE C34 – Procéder aux facturations, aux encaissements des prestations

Être capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C – 341 Enregistrer et marquer les	Situations professionnelles	Enregistrement et tarification
articles déposés, renseigner, éditer	Articles à rénover, à réparer	conformes aux articles confiés
le ticket de dépôt	Matériels d'enregistrement	Marquage respectant l'intégrité
	Tarifs des prestations	des articles
	Consignes de l'entreprise	Indication des divers éléments dans
		le respect des consignes : prix,
		délais, réserves
C – 342 Établir et éditer la facture	Situations professionnelles	Facture conforme
	Outils informatiques, caisses	à la réglementation, aux prestations,
relative à une prestation, à un service	enregistreuses	aux services
a un service	Facturier	
	Tarifs des prestations	
	Consignes de l'entreprise	
C – 343 Encaisser et vérifier	Outils informatiques, caisses	Encaissement et rendu de monnaie
les titres de paiement	enregistreuses	exacts
les titles de palement	Procédures de paiement	Respect des diverses procédures
		de paiement
		Vérification rigoureuse
C – 344 Procéder à l'arrêté	Situations professionnelles	Arrêté exact
de caisse	Contenu de caisse (fonds	Documents de relevé de caisse
	de caisse, recettes, titres	correctement renseignés
	de paiement)	
	Documents de relevé de caisse	

CAPACITÉ C4 – RÉALISER, CONTRÔLER

COMPÉTENCE C41 – Réaliser les opérations courantes de réparation des chaussures

Être capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation
Indicateurs communs pour l'ensembl		
Respect de l'intégrité et de l'esthétique		
sécurité au travail, des biens et de l'en		
C – 411 Démonter les éléments	Situations professionnelles	Choix des matériels, des outils,
à remplacer	Atelier de réparation avec postes	des produits selon le démontage
	équipés	à effectuer
	Consignes de l'employeur	Identification et démontage corrects
	Fiches de travail	des éléments (y compris arrachage
	Chaussures à réparer	des pointes et semences)
	Équipements de protection	Absence de traces de solvant sur
	individuelle	les tiges
C – 412 Réaliser un gabarit,	Matériels, outils, fournitures,	Gabarit ajusté à la taille
un patronnage	produits	de l'élément à remplacer
	Documents techniques	Patronnage ajusté à la forme et
	(machines, produits)	à la taille de l'élément à découper
	Temps imparti	Netteté de la coupe du patronnage
C – 413 Préparer les éléments		Choix pertinent des matériaux
nécessaires aux réparations		Découpage adapté aux opérations
(découper, parer, carder, remplir,		ultérieures (selon le gabarit)
mettre à l'aplomb, apprêter)		Parage conforme à l'élément à
		préparer (largeur, épaisseur)
		Cardage régulier sur la surface à
		encoller, absence de poussières
		Mise à l'aplomb, portée conforme
		Enture correcte: position, parage
G 4445		Assemblage correct des éléments
C – 414 Procéder aux opérations		Choix judicieux des produits utilisés
spécifiques de pré-encollage		Respect du temps de séchage
(halogénation, dégraissage)		
G 447 A 11		
C – 415 Assembler par collage		Choix judicieux des produits,
manuellement, mécaniquement		des outils, des matériels utilisés
(encoller, sécher, réactiver,		Régularité du film de colle
afficher, presser, brocher)		Respect du temps de séchage
		Réglages corrects de la presse
		à souder
		Brochage régulier
		Respect du temps de cristallisation
C 416 Einen as 22 11 4 22		Absence d'amorce de décollage
C – 416 Fixer, consolider,		Choix pertinent des fournitures
renforcer un assemblage (coudre,		Régularité de la couture, du clouage,
clouer, cheviller, riveter)		du chevillage, du rivetage

Être capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C – 417 Assembler par piquage,		Choix adapté des fils, des aiguilles
rafraîchir		Réglages conformes de la machine
		à coudre
		Rafraîchissage net et ajusté
C – 418 Finir (fraiser, verrer,		Choix pertinent des matériels
poncer, mettre en couleur, lustrer,		Finition conforme aux exigences de
bichonner)		qualité de l'entreprise, à la demande
		du client
C – 419 Conduire des opérations		Choix des matériels, des outils,
de conformation		des produits
		Conformation selon la demande
		du client

CAPACITÉ C4 – RÉALISER, CONTRÔLER

COMPÉTENCE C42 – Reproduire des clés

Être capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation	
Indicateurs communs pour l'ensemble des compétences : Respect de l'intégrité du support. Respect des matériels, des procédures. Respect de la santé-sécurité au travail, des biens et de l'environnement. Respect du temps imparti. Qualité du résultat attendu.			
C – 421 Sélectionner la machine et installer les équipements spécifiques (guides, fraises, étaux, palpeurs)	Situations professionnelles Espace de reproduction de clés Consignes de l'employeur Modèles fournis par le client Panneau et stock d'ébauches de clés Matériels, outils, fournitures Cylindres, instruments de mesure	Choix pertinent de la machine selon le type de clé à reproduire Choix des guides, des fraises, des étaux, des palpeurs selon le type de clé Installation des équipements spécifiques conforme aux instructions	
C – 422 Régler la machine (hauteur de la fraise par rapport au guide, profondeur, réglage latéral « clé plate »)	Documents techniques (machines, catalogues) Équipements de protection individuelle Temps imparti	Alignement correct de la fraise et du guide par rapport aux étaux	
C – 423 Positionner l'ébauche et le modèle dans les mâchoires		Positionnement correct du modèle et de l'ébauche	
C – 424 Conduire les opérations de taillage		Vitesse de taille adaptée à la matière Maîtrise du déplacement du chariot Respect des règles de sécurité et d'ergonomie	
C – 425 Ébavurer (brosser, limer)		Inclinaison correcte de la clé par rapport à la brosse Absence de bavure sur la clé reproduite	
C – 426 Contrôler les clés reproduites		Clé conforme au modèle	

COMPÉTENCE C43 – Réaliser des travaux de gravure

Être capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation		
Indicateurs communs pour l'ensemble des compétences :				
Respect de l'intégrité du support. Respect des matériels, des procédures. Respect de la santé-sécurité au travail, des biens et de l'environnement. Respect du temps imparti. Qualité du résultat attendu.				
des biens et de l'environnement. Respe	ect du temps imparti. Qualite du resulta	t attendu.		
C – 431 Choisir le support à graver et le fixer sur le mordache correspondant	Situations professionnelles Espace de gravure (pantographe) Consignes de l'employeur Matériels, outils, fournitures	Pertinence du support par rapport au type de gravure et au choix du client Choix pertinent du mordache		
C – 432 Choisir et fixer la fraise en fonction du support	Plaques, objets Polices de caractères Documents techniques (machines) Équipements de protection individuelle	Choix pertinent de la fraise Positionnement correct de la fraise		
C – 433 Choisir les polices de caractères	Temps imparti	Choix et taille de la police de caractères conformes aux exigences du client		
C – 434 Régler la profondeur de la fraise ainsi que les bras articulés		Choix pertinent des échelles de réduction adapté à la hauteur de la police de caractères		
C – 435 Composer et centrer le texte sur la glissière		Composition conforme à la demande Centrage du texte respecté à l'aide des graduations		
C – 436 Procéder à la gravure en suivant le sillon intérieur des matrices avec le stylet		Opération conduite avec précision Maîtrise du déplacement du stylet Respect de l'intégrité du support Respect des règles de sécurité et d'ergonomie		
C – 437 Brosser, lustrer, enlever la pellicule de protection		Absence de copeaux Absence de pellicule		

COMPÉTENCE C44 – Réaliser des travaux d'affûtage, d'aiguisage

Être capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation	
Indicateurs communs pour l'ensemble des compétences : Respect de l'intégrité des outils. Respect des matériels, des procédures. Respect de la santé-sécurité au travail, des biens et de l'environnement. Respect du temps imparti. Qualité du résultat attendu.			
C – 441 Sélectionner, vérifier et installer les équipements spécifiques (meules)	Situations professionnelles Espace d'affûtage et d'aiguisage Consignes de l'employeur	Choix pertinent des meules Absence de défaut et de fêlures des meules	
C – 442 Préparer les articles : nettoyer les lames et démonter les ciseaux	Objets fournis par le client Matériels, outils, fournitures, produits Documents techniques Armoire de rangement des outils coupants/tranchants sécurisée	Propreté des lames Respect de l'intégrité des objets	
C – 443 Conduire les opérations d'aiguisage et d'affûtage	Équipements de protection individuelle Temps imparti	Respect des angles de coupe Absence de facettes sur la partie affûtée Respect des règles de sécurité et d'ergonomie	
C – 444 Polir, lustrer les articles, remonter les ciseaux, contrôler la coupe		Absence de morfil sur la lame Outils remontés correctement Efficacité de la coupe	

COMPÉTENCE C45 – Effectuer les autocontrôles en cours et à l'issue des activités, apporter des actions correctives

Être capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C – 451 Contrôler la mise en	Situations professionnelles	Conformité de la procédure,
œuvre d'une procédure, contrôler	Articles à réparer, productions	du résultat
un résultat (intermédiaire, final)	à réaliser	Identification des défauts éventuels
	Consignes de l'entreprise	et des causes
C – 452 Mettre en place	Procédures	Choix adapté d'actions de
des solutions de remédiation	Outils de mesure, de contrôle	remédiation
		Résultats conformes aux services
		proposés

COMPÉTENCE C46 – Maintenir en état de fonctionnement les équipements professionnels dans un objectif de qualité, de santé-sécurité au travail, de protection des biens et de l'environnement

Être capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C – 461 Identifier les points clés	Situations professionnelles	Liste des points à contrôler et
à contrôler périodiquement ou	Équipements et matériels	identification de la périodicité des
avant la mise en œuvre de chaque	Documents techniques des	contrôles conformes aux exigences
matériel, de chaque outil (état des	équipements et matériels	de sécurité des biens et aux
courroies, filtres, lubrification,	Notices d'entretien des matériels	consignes de l'entreprise
niveau d'huile)	Petit outillage, fournitures	
C – 462 Procéder aux contrôles	Consignes de l'entreprise	Opérations de maintenance
et aux interventions pour assurer	Équipements de protection	conduites dans le respect des
le maintien en état de bon	individuelle	consignes de périodicité, de la santé-
fonctionnement des matériels dans		sécurité au travail, des biens,
le respect des compétences		de l'environnement
(affûtage, graissage, courroies)		
C – 463 Identifier les		Repérage correct des éléments
dysfonctionnements des matériels		responsables du dysfonctionnement
au cours d'une activité et		Intervention adaptée (sur le matériel
intervenir dans la limite		dans la limite des compétences ou
des compétences		demande d'intervention d'un service
		compétent)

CAPACITÉ C5 – COMMUNIQUER, RENDRE COMPTE

COMPÉTENCE C51 – Accueillir les clients

Être capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C – 511 Accueillir et prendre	Situations professionnelles	Formules d'accueil et de prise
congé des clients avec courtoisie	Zone d'accueil de la clientèle	de congé adaptées
	Clientèle	Expression correcte
	Offre commerciale :	Présentation personnelle conforme
G 510 G	– services proposés	à l'image de l'entreprise
C – 512 S'exprimer correctement	par l'entreprise	
au comptoir, au téléphone	– tarifs	
	– conditions générales	
	des prestations	
	Moyens de communication	
	Consignes de l'employeur	
	Articles réparés, productions	
C – 513 Livrer les articles en	Carnet de réclamations	Présentation au client des articles
valorisant la prestation		réparés ou des produits fabriqués
		en mettant en évidence la qualité
		du service apporté
C – 514 Enregistrer, traiter		Consignation pertinente et objective
une réclamation dans la limite		de la réclamation
de ses compétences		Proposition de solution conforme
		à sa limite de compétences

CAPACITÉ C5 – COMMUNIQUER, RENDRE COMPTE

COMPÉTENCE C52 – Transmettre des informations aux divers interlocuteurs

Être capable de :	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C – 521 Se situer dans	Situations professionnelles	Identification correcte des différents
l'organisation interne de	Organigramme de l'entreprise	postes hiérarchisés et des fonctions
l'entreprise et vis-à-vis des autres	Environnement professionnel	de chaque interlocuteur
professionnels (cotraitants,	Définition de postes,	
fournisseurs)	de fonctions	
C – 522 Transmettre à	Situations professionnelles	Identification correcte des
l'interlocuteur concerné	Document de transmission	interlocuteurs concernés
une réclamation (de client),		Transmission exacte de la
une demande d'intervention		réclamation, de la demande
(en cas de dysfonctionnements),		d'intervention, de la commande,
une commande		des informations
		Choix du mode de communication
C – 523 Transmettre aux	Situations professionnelles	adapté à la situation
membres de l'équipe des	Composition de l'équipe	Expression orale, expression écrite
informations utiles à l'activité	Informations à transmettre	correctes
(transmission orale, écrite)	Documents de transmission	
C – 524 Rendre compte de	Situations professionnelles	
_	Fiches de production	
sa production	Fiches de production	

SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS

S1 – Connaissance des	chaussures et de leur réparation	
CONNAISSANCES	ÊTRE CAPABLE DE	Unités
1 – Éléments de connaissance du pied – Fonctions du pied, mouvements, déplacements – Anatomie et points d'appui, anomalies (cors, durillons)	Énoncer les fonctions du pied et leur incidence sur les éléments constitutifs de la chaussure dans un but de confort et d'hygiène Identifier les différentes parties du pied (tarse,	UP1 UP2
Transpiration et hygièneConfort et pointures	médio-tarse, métatarse, orteils) Localiser les points d'appui du pied et les arches plantaires	
	Donner les paramètres de la pointure (longueur, largeur)	
	Énoncer et localiser les anomalies du pied qui ont une incidence sur le confort	
2 – Étude des chaussures – Fonctions des chaussures (approche fonctionnelle)	Identifier les différentes parties de la chaussure et leurs éléments constitutifs en précisant leur rôle	UP1 UP2
et éléments constitutifs – Modèles classiques (homme, femme)	Identifier le modèle de chaussures en repérant les éléments constitutifs de la tige, leur assemblage	
3 – Fabrication des chaussures – Facteurs d'évolution du marché – Procédés de fabrication :	Identifier les différents procédés de fabrication, présenter leurs caractéristiques et les mettre en relation avec les techniques de réparation	UP1 UP2
 production industrielle production artisanale Cycle de vie de la chaussure 	Définir les étapes du cycle de vie d'une chaussure	
4 – Matières d'œuvre	Identifier les différentes matières premières	UP1
4 – 1 Matières premières utilisées pour la fabrication des chaussures – Cuirs et dérivés – Bois et dérivés	Justifier leur utilisation dans la fabrication et la réparation des chaussures en lien avec leurs propriétés	UP2
– Métaux– Textiles	(cf. Vie sociale et professionnelle) Donner le principe d'action des produits	
– Matériaux de synthèse	Justifier l'utilisation des produits dans la fabrication et dans la réparation	
4 – 2 Produits complémentaires – Colles – Solvants – Teintures – Produits de finition – Fils	Justifier les précautions liées à leur utilisation	
4 – 2 Produits complémentaires – Colles – Solvants – Teintures – Produits de finition	et dans la réparation	

S1 – Connaissance des chaussures et de leur réparation		
CONNAISSANCES	ÊTRE CAPABLE DE	Unités
5 – Réparation des chaussures – Modes opératoires – Matériels – Sécurité	Choisir, justifier une méthode d'exécution adaptée à la réparation Justifier le mode opératoire d'une réparation Justifier le choix d'un matériel Identifier, localiser les organes fonctionnels des matériels et préciser leur rôle Justifier les réglages, les opérations de maintenance, les procédures de sécurité	UP2
 6 - Entretien des chaussures - Produits d'entretien : cirages, graisses, produits imperméabilisants, désodorisants - Articles d'entretien : gants lustreurs, brosses, éponges lustrantes - Accessoires participant au maintien en état des chaussures : embauchoirs, semelles intérieures, lacets - Procédures d'entretien 	Utiliser le vocabulaire technique professionnel Présenter les caractéristiques des produits, des articles et des accessoires pour l'entretien des chaussures Indiquer la fonction des produits, des articles et des accessoires Décrire et justifier les procédures d'entretien des chaussures Décoder un étiquetage de produits et justifier les conditions de stockage, d'utilisation (date limite) et le devenir de l'emballage dans un souci de sécurité des personnes et des biens et dans le respect de l'environnement	UP1

S2 – Connaissance relative aux activités du multiservice		
CONNAISSANCES	ÊTRE CAPABLE DE	Unités
1 – Reproduction de clés	Énoncer le principe de fonctionnement d'une serrure	UP3
 Évolution du marché Fonctionnement des serrures et des différents types de clés 	Identifier les différents types de clés et en nommer les différentes parties	
Duplication des clés :ébauches (métaux, types)modes opératoires	Identifier, localiser les différentes parties de la machine et préciser leur rôle	
• matériels – Sécurité	Justifier les modes opératoires	
 Réglementation relative à la reproduction des clés (brevets) 	Justifier les choix et les réglages (machines, accessoires, outils)	
	Utiliser le vocabulaire technique professionnel	
	Justifier les procédures de sécurité (cf. Vie sociale et professionnelle)	
	Identifier les clés protégées	
2 – Gravure – Évolution du marché	Identifier les différents matériaux composant les supports et les objets	UP3
 Supports et objets à graver Matériaux Typologie des polices de caractères 	Identifier, localiser les différentes parties de la machine et préciser leur rôle	
 I ypologie des polices de caractères Matériels et modes opératoires : gravure avec le pantographe gravure assistée par ordinateur 	Justifier les modes opératoires en fonction du support, de l'objet et du matériel utilisé	
	Justifier la police de caractères en fonction du support ou objet à graver	
	Justifier le choix et les réglages (accessoires, outils, machine)	
	Utiliser le vocabulaire technique professionnel	
3 – Tampons – Évolution du marché	Présenter les caractéristiques des différents tampons (usages, structure)	UP1 UP3
 Usages des tampons (tampons dateurs, tampons administratifs, tampons personnels) 	Décrire le principe de fabrication des tampons	
 Différents types de tampons (manuels, automatiques ; tampons fantaisie : stylos) 	Caractériser les principales polices de caractères utilisées	
 Structure d'un tampon (monture, empreinte) Principales polices de caractères ; règles typographiques ; composition du texte Matériels et modes opératoires des tampons (saisie du texte sur ordinateur, fabrication de l'empreinte, montage 	Utiliser le vocabulaire technique professionnel	
et contrôle)		

S2 – Connaissance relative aux activités du multiservice		
CONNAISSANCES	ÊTRE CAPABLE DE	Unités
4 – Travaux d'imprimerie	Présenter les caractéristiques des différents supports	UP1
 Évolution du marché Différents produits imprimés : cartes de visites, faire-part, cartes de remerciement, papiers à lettre 	Caractériser un format d'impression en fonction de l'usage	UP3
personnalisés, annonces – Supports et formats d'impression	Caractériser les principales polices de caractères	
 Principales polices de caractères ; règles typographiques ; composition du texte Matériels et modes opératoires (composition 	Justifier les modes opératoires et les conditions nécessaires à une production correcte	
du texte, impression)	Utiliser le vocabulaire technique professionnel	
5 - Affûtage-aiguisageOutils à affûter ou à aiguiser	Identifier, localiser les différentes parties de la machine et préciser leur rôle	UP3
Matériels et modes opératoiresSécurité	Justifier le mode opératoire	
	Justifier les réglages, les opérations de maintenance, les procédures de sécurité	
	Utiliser le vocabulaire technique professionnel	

S3 – Connaissance de l'environnement professionnel			
CONNAISSANCES	ÊTRE CAPABLE DE	Unités	
 1 - Contexte professionnel - Types d'entreprises : artisanales, industrielles, indépendantes, franchisées - Nature des travaux effectués : entreprises multiservice (réparation d'articles chaussants, reproduction de clés, fabrication de tampons, autres services), entreprises spécialisées - Organigrammes d'entreprises (organisation en réseau) - Organisation de la profession 	Identifier les entreprises Identifier les activités traitées dans l'entreprise, celles traitées hors de l'entreprise Identifier, pour une entreprise donnée, le responsable, les différents opérateurs et les fonctions ou postes occupés par chacun	UP1 UP2 UP3	
2 – Prestations de services – Types de services – Éléments du coût des prestations proposées – Conditions générales des prestations	Donner les caractéristiques des différents types de services proposés et les mettre en relation avec le résultat attendu, la durée de l'activité, le coût des prestations Indiquer les éléments du coût d'une prestation	UP1	
 3 - Organisation, aménagement des locaux professionnels 3 - 1 Principes d'organisation des locaux (zone d'accueil, zone d'activités techniques, vitrine) Matériels affectés à chacun des circuits 3 - 2 Locaux annexes : vestiaires, sanitaires, réserves, stockage Équipements : alimentation en électricité, évacuation des poussières 	Identifier les différentes zones sur un plan Mettre en évidence et justifier les principes d'organisation et d'équipements des locaux dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et selon les contraintes réglementaires en vigueur	UP1	
4 – Santé-sécurité au travail – Risques professionnels – Équipements de protection individuelle et collective	 (cf. Vie sociale et professionnelle) À partir de situations professionnelles : énoncer les risques professionnels et justifier les précautions à prendre pour : l'utilisation et la maintenance des matériels et des outils l'utilisation et le stockage des produits (colles, solvants) la manipulation des chaussures ou autres articles justifier les mesures de protection individuelles et collectives mises en œuvre dans l'entreprise 	UP2 UP3	

S3 – Connaissance de l'environnement professionnel		
CONNAISSANCES	ÊTRE CAPABLE DE	Unités
 5 – Qualité dans l'entreprise Concept de qualité de service au client (accueil, propreté, respect des délais, conseils, attitude professionnelle) Critères de qualité d'une prestation : sur les plans esthétique, technique et commercial Critères de qualité de la production (rapidité, efficacité dans le résultat) Contrôle de qualité d'une prestation et de la production (autocontrôle) Charte de qualité 	Identifier les critères de qualité d'une prestation, d'une production et justifier les points à contrôler Identifier les critères de productivité pour une activité donnée	UP1 UP2 UP3
6 – Organisation des activités – Éléments de la productivité – Organisation dans l'espace – Planification des activités dans le temps	À partir de consignes, d'ordre de travail à réaliser dans un contexte donné de contraintes et de ressources: - planifier des activités dans le temps et dans l'espace et justifier l'organisation - analyser une situation de travail individuel pour mettre en place la production de services	UP2 UP3
 7 – Éléments de gestion de la production – Stock et plan de stockage, commande, livraison – Travaux cotraités 	Énoncer les principes de gestion des stocks (entrées, sorties, rotation, inventaire) Justifier les contrôles effectués à la livraison en fonction des commandes Justifier les contrôles relatifs au suivi des travaux cotraités	UP1 UP3
8 - Documents et outils de gestion (informatisés ou non) - Liés à la production • fiche de poste • tableaux de bord • feuille/tableau de production • bordereaux d'enregistrement (cotraitance) - Liés à la tenue de caisse • journal des ventes ; bordereaux des remises de chèques, d'espèces ; état journalier des paiements par cartes • compte client - Liés à la relation client • livre de bord de la vie de l'entreprise • facture de prestation, ticket de caisse/de dépôt • constat amiable, carnet de réclamations	,	UP1 UP2 UP3

S3 – Connaissance de l'environnement professionnel				
CONNAISSANCES	ÊTRE CAPABLE DE	Unités		
 9 - Relations avec la clientèle, avec les fournisseurs, les cotraitants, les membres de l'équipe - Techniques de communication processus de communication attitudes, expression gestuelle, verbale savoir-être professionnel : discrétion, devoir de réserve, image de l'entreprise accueil, prise de congé, formulation de réserves, relations professionnelles - Outils de communication orale écrite à distance - Techniques commerciales : présentation des prestations au client et des offres de promotion 	Dans des situations professionnelles données, énoncer les principes d'une bonne communication et les règles professionnelles conformes à l'image de l'entreprise Identifier dans les relations de travail les facteurs favorables au bien-être dans le travail Dans des situations professionnelles données, indiquer et justifier les usages des supports et outils de communication (avantages et limites) Identifier et justifier les techniques commerciales mises en œuvre par l'entreprise	UP1		

UNITÉS CONSTITUTIVES DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

UNITÉ UP1 – RELATION AVEC LA CLIENTÈLE

С	COMPÉTENCES	SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS		
		S1	S2	S3
C13	Analyser la demande des clients et identifier la nature des travaux	X	X	X
C22	Gérer les articles, les travaux réalisés sur place ou cotraités			X
C31	Mettre en valeur l'espace commercial X			
C32	Promouvoir les activités, les produits auprès de la clientèle	X	X	X
C33	Prendre les commandes de travaux délégués à d'autres prestataires X			X
C34	Procéder aux facturations, aux encaissements des prestations			X
C51	Accueillir les clients			X

- S1 Connaissance des chaussures et de leur réparation
- S2 Connaissance relative aux activités du multiservice
- S3 Connaissance de l'environnement professionnel

UNITÉ UP2 – TRAVAUX SUR CHAUSSURES

С	COMPÉTENCES	SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS		
		S 1	S2	S 3
C11	Prendre les consignes de travail, identifier les exigences de l'entreprise			X
C21	Élaborer le plan de travail des activités à conduire	X		X
C23	Mettre en place les moyens nécessaires aux activités	X		X
C25	S'adapter à une organisation imprévue, à une nouvelle situation X X			
C41	Réaliser les opérations courantes de réparation des chaussures X X			
C46	Maintenir en état de fonctionnement les équipements professionnels dans			X
	un objectif de qualité, de santé-sécurité au travail, de protection des biens et de l'environnement			

- S1 Connaissance des chaussures et de leur réparation
- S3 Connaissance de l'environnement professionnel

UNITÉ UP3 – ACTIVITÉS DU MULTISERVICE

С	COMPÉTENCES		SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS	
		S 1	S2	S3
C12	Exploiter la documentation technique professionnelle		X	X
C24	Gérer les stocks liés à la vente et à la production			X
C42	Reproduire des clés		X	X
C43	Réaliser des travaux de gravure		X	X
C44	Réaliser des travaux d'affûtage, d'aiguisage		X	X
C45	Effectuer les autocontrôles en cours et à l'issue des activités, apporter		X	X
	des actions correctives			
C52	Transmettre des informations aux divers interlocuteurs			X

S2 – Connaissance relative aux activités du multiservice

UNITÉS GÉNÉRALES	

FRANÇAIS ET HISTOIRE-GÉOGRAPHIE – UG1

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (B.O. hors série n° 5 du 29 août 2002).

MATHÉMATIQUES-SCIENCES – UG2

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (B.O. hors série n° 5 du 29 août 2002).

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE – UG3

L'unité comprend l'ensemble des objectifs, connaissances et compétences établis par l'arrêté du 25 septembre 2002 (B.O. n° 39 du 24 octobre 2002).

S3 – Connaissance de l'environnement professionnel

ANNEXE II

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

1 – OBJECTIFS ET DURÉE

Les périodes de formation en milieu professionnel sont des phases déterminantes de la formation car elles permettent à l'élève ou au stagiaire d'acquérir les compétences liées aux emplois qui caractérisent le CAP Cordonnerie multiservice.

La formation en milieu professionnel contribue à développer les capacités d'autonomie et de responsabilité du futur professionnel ; elle permet d'acquérir et de mettre en œuvre les compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Ces compétences sont répertoriées dans le référentiel de certification et les activités confiées doivent être en adéquation avec celles définies dans le référentiel des activités professionnelles.

Les périodes de formation en milieu professionnel seront donc organisées en interaction avec la formation donnée en centre de formation.

Au cours de la deuxième année préparatoire au CAP, les périodes de formation participent aux évaluations prévues dans le cadre du contrôle en cours de formation.

2 - MODALITÉS

2-1. Candidats relevant de la voie scolaire

La durée de la formation en milieu professionnel est de douze semaines sur un cycle de deux ans dont six semaines sur chaque année de formation.

La formation en milieu professionnel se déroule dans au moins deux entreprises identifiées dans le référentiel d'activités professionnelles.

Le choix des dates et l'organisation des périodes de formation en milieu professionnel sont laissés à l'initiative des équipes pédagogiques, en concertation avec les milieux professionnels pour tenir compte des conditions locales.

Les activités confiées à l'élève pendant les différentes périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre de répondre aux exigences des objectifs définis ci-dessus.

Toutes les périodes de formation en entreprise font l'objet d'attestations de lieu et de durée signées par le responsable du stage.

Un candidat qui, pour une raison de force majeure dûment constatée, n'a pu effectuer ses périodes de formation en milieu professionnel, peut être autorisé par le recteur à se présenter à l'examen, le jury étant tenu informé de sa situation.

La recherche des structures d'accueil est assurée par l'équipe pédagogique de l'établissement en fonction des objectifs de formation (circulaire n° 2000-095 du 26 juin 2000, B.O. n° 25 du 29 juin 2000).

L'organisation des périodes de formation en milieu professionnel fait l'objet d'une convention entre l'établissement fréquenté par l'élève et les structures d'accueil. Cette convention est établie conformément à celle définie par la note de service n° 96-241 du 15 octobre 1996 (B.O.E.N. n° 38 du 24 octobre 1996). La convention comprend une annexe pédagogique ainsi qu'un livret de formation précisant les modalités et le contenu des différentes formations en milieu professionnel.

Pendant la formation en milieu professionnel, qui comporte plusieurs périodes au cours du cycle de formation. l'élève a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire et non de salarié.

La formation en milieu professionnel fait l'objet d'un suivi par l'équipe pédagogique sous forme de visites.

2-2. Candidats relevant de la voie de l'apprentissage

La formation fait l'objet d'un contrat conclu entre l'apprenti et son employeur conformément aux dispositions en vigueur du Code du travail.

Afin d'assurer la cohérence dans la formation, l'équipe pédagogique du centre de formation d'apprentis doit veiller à informer le maître d'apprentissage des objectifs de la formation en milieu professionnel.

Il est important que les divers aspects de la formation en milieu professionnel soient effectués par l'apprenti. En cas de situation d'entreprise n'offrant pas tous les aspects de la formation, l'article R.117-5-1 du Code du travail sera mis en application.

2-3. Voie de la formation professionnelle continue

La durée de la formation en milieu professionnel de douze semaines s'ajoute aux durées de formation dispensées dans le centre de formation continue.

Toutefois, les candidats de la formation continue peuvent être dispensés des périodes de formation en milieu professionnel s'ils justifient d'une expérience professionnelle d'au moins six mois dans ce secteur.

Les candidats doivent alors produire le(s) certificat(s) de travail et (ou) attestation(s) d'activité(s).

3 - POSITIONNEMENT

En cas de positionnement ou de formation aménagée (prononcé dans les mêmes conditions que celles définies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif au positionnement en vue de la préparation du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet de technicien supérieur), la durée minimale de la formation en milieu professionnel est de huit semaines.

ANNEXE III

RÈGLEMENT D'EXAMEN

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE CORDONNERIE MULTISERVICE			Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)	Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissas non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels	
ÉPREUVES	UNITÉS		MODE	MODE	DURÉE
		UNITÉS	S PROFESSIONNELLES		
EP1 – Relations avec la clientèle	UP1	4	CCF*	Ponctuel pratique et oral	1 h 15
EP2 – Travaux sur chaussures	UP2	7 (1)	CCF	Ponctuel pratique, oral, écrit	5 h 30 (2)
EP3 – Activités du multiservice	UP3	4	CCF	Ponctuel pratique, écrit	2 h 30
UNITÉS GÉNÉRALES					
EG1– Français et histoire-géographie	UG1	3	CCF	Ponctuel écrit et oral	2 h 15
EG2 – Mathématiques- sciences	UG2	2	CCF	Ponctuel écrit	2 h
EG3 – Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF	Ponctuel	

^{*} Contrôle en cours de formation.

⁽¹⁾ dont coefficient 1 pour la Vie sociale et professionnelle.(2) dont 1 heure pour la Vie sociale et professionnelle.

ANNEXE IV

DÉFINITION DES ÉPREUVES

Coefficient: 4

FINALITÉ ET OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE

Elle a pour objectif de vérifier les compétences professionnelles et les savoirs associés liés aux activités professionnelles suivantes.

- Relations avec la clientèle :
 - réception des articles à réparer ;
 - livraison des articles réparés ;
 - vente de produits d'entretien, d'accessoires pour les articles en cuir et vente de produits chaussants ;
 - vente de services complémentaires sous-traités ;
 - réception et livraison des travaux complémentaires réalisés sur place ;
 - participation aux actions commerciales de l'entreprise.
- Contribution au fonctionnement de l'entreprise :
 - enregistrement des éléments utiles à la gestion administrative.

CONTENU

L'épreuve permet d'évaluer tout ou partie des compétences terminales suivantes :

- C13 Analyser la demande des clients et identifier la nature des travaux
- C22 Gérer les articles, les travaux réalisés sur place ou cotraités
- C31 Mettre en valeur l'espace commercial
- C32 Promouvoir les activités, les produits... auprès de la clientèle
- C33 Prendre les commandes de travaux délégués à d'autres prestataires
- C34 Procéder aux facturations, aux encaissements des prestations
- C51 Accueillir les clients

Et les savoirs associés :

- S1 Connaissance des chaussures et de leur réparation
- S2 Connaissance relative aux activités du multiservice
- S3 Connaissance de l'environnement professionnel

L'épreuve peut mettre en œuvre d'autres compétences mais elles sont évaluées dans les épreuves EP2 ou EP3.

ÉVALUATION

Elle porte sur les indicateurs d'évaluation des compétences et des savoirs mentionnés ci-dessus.

MODES D'ÉVALUATION

→ Ponctuel: pratique et oral – Durée: 1 h 15 minutes maximum

Pour une situation empruntée au milieu professionnel, le candidat est mis en situation de relation avec la clientèle (durée : 1 heure maximum) pour mettre en œuvre les compétences mentionnées ci-dessus. Cette évaluation ponctuelle peut être éventuellement organisée sur site.

Dans un environnement professionnel, le candidat :

- assure la mise en valeur de l'espace commercial et la gestion des articles et des travaux entrants/sortants ;
- accueille un client fictif (un membre du jury) qui exprime obligatoirement :
 - une demande de réparation de chaussures et un retrait de réparation,
 - une demande et un retrait de services délégués à d'autres prestataires.
 - une demande d'achat de produits d'entretien, d'accessoires, d'articles chaussants.

À l'issue de cette mise en situation, un entretien est conduit par le jury (durée : 15 minutes).

Les mises en situation et l'entretien permettent d'évaluer les compétences ci-dessus et les savoirs qui leur sont associés.

Les professionnels sont associés à l'évaluation de l'épreuve.

→ Contrôle en cours de formation : évaluation en entreprise

L'évaluation s'effectue sur la base d'une mise en situation dans l'entreprise au cours de la formation en milieu professionnel. Elle s'effectue sur les mêmes activités que l'épreuve ponctuelle.

Elle est évaluée par le professionnel responsable et par l'enseignant de techniques professionnelles. À l'issue de cette situation, un entretien est conduit avec le candidat pour évaluer les savoirs associés en relation avec la situation vécue.

Le professionnel et le professeur proposent, sur la fiche d'évaluation, une proposition de note qui prend en compte les mêmes activités que l'épreuve ponctuelle. Cette fiche d'évaluation est transmise au jury.

À l'issue de l'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis pour l'épreuve ponctuelle correspondante, les fiches d'évaluation en centre de formation sont établies et transmises au jury, avec une proposition de note.

Le jury peut éventuellement demander à avoir communication de tous les documents tels que les sujets proposés lors de la situation d'évaluation. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée jusqu'à la session suivante.

L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement du contrôle en cours de formation, organisé sous la responsabilité du chef d'établissement.

EP2 – Travaux sur chaussures Coefficient: 7 (dont 1 pour la VSP)

UP2

FINALITÉ ET OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE

Elle a pour objectif de vérifier les compétences professionnelles et les savoirs associés liés aux activités professionnelles suivantes :

- production : réalisation de travaux courants sur chaussures ;
- contribution au fonctionnement de l'entreprise : entretien des postes de travail.

CONTENU

L'épreuve permet d'évaluer tout ou partie des compétences terminales suivantes :

- C11 Prendre les consignes de travail, identifier les exigences de l'entreprise
- C21 Élaborer le plan de travail des activités à conduire
- C23 Mettre en place les moyens nécessaires aux activités
- C25 S'adapter à une organisation imprévue, à une nouvelle situation
- C41 Réaliser les opérations courantes de réparation des chaussures
- C46 Maintenir en état de fonctionnement les équipements professionnels dans un objectif de qualité, de sécurité des personnes, des biens et de l'environnement

Et les savoirs associés :

- S1 Connaissance des chaussures et de leur réparation
- S3 Connaissance de l'environnement professionnel

L'épreuve peut mettre en œuvre d'autres compétences mais elles sont évaluées dans les épreuves EP1 ou EP3.

ÉVALUATION

Elle porte sur les indicateurs d'évaluation des compétences et des savoirs mentionnés ci-dessus.

MODES D'ÉVALUATION

→ Ponctuel: pratique, oral, écrit – Durée: 4 h 30 minutes maximum

Le candidat réalise plusieurs travaux de réparation ou de protection de différentes chaussures (au minimum trois paires dont une paire pour homme, une paire pour femme). Ces travaux mettent en œuvre divers matériaux. Ils portent sur des réparations différentes pour chaque paire de chaussures (réparation de tige, remplacement de demissemelles, de bonbouts...) et pose de patins.

Au cours ou à la fin du travail pratique, le jury demande au candidat de justifier oralement l'organisation de son travail, les choix technologiques (matériaux, techniques...), les mesures d'hygiène et de sécurité mises en œuvre (durée équivalente à 30 min, incluse dans la durée de l'épreuve).

Le candidat élabore par écrit une gamme opératoire pour l'une des réparations effectuées (durée : 30 min environ, incluse dans la définition de l'épreuve).

Les professionnels sont associés à l'évaluation de l'épreuve.

→ Contrôle en cours de formation : évaluation en centre de formation

L'évaluation s'effectue sous la forme d'une situation organisée dans le cadre des activités pratiques habituelles de formation professionnelle, en centre de formation.

Le candidat réalise les mêmes activités que celles demandées dans l'épreuve ponctuelle. Le candidat justifie l'organisation de son travail, les choix technologiques (matériaux, techniques...), les mesures d'hygiène et de sécurité mises en œuvre. Le candidat élabore une gamme opératoire pour une réparation effectuée.

Un professionnel au moins est associé à la mise en œuvre de l'évaluation (contenus, critères d'évaluation, barème...).

À l'issue de l'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis pour l'épreuve ponctuelle correspondante, les fiches d'évaluation en centre de formation sont établies et transmises au jury, avec une proposition de note.

Le jury peut éventuellement demander à avoir communication de tous les documents tels que les sujets proposés lors de la situation d'évaluation. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée jusqu'à la session suivante.

L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation, organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.

Vie sociale et professionnelle (notée sur 20 points)

L'épreuve de vie sociale et professionnelle évalue des connaissances et des compétences du référentiel et s'appuie plus particulièrement sur la mise en œuvre d'une démarche d'analyse de diverses situations.

→ Évaluation par contrôle en cours de formation

Elle se déroule sous la forme de deux situations d'évaluation. Celles-ci sont organisées en centre de formation.

Une proposition de note est établie, qui résulte de l'addition de la note obtenue lors de la première situation d'évaluation et de la note obtenue lors de la deuxième situation d'évaluation.

La note définitive est délivrée par le jury.

1) Une situation d'évaluation écrite (notée sur 14 points)

Cette situation est organisée en dernière année de formation. Elle comporte deux parties

Première partie : une évaluation écrite d'une durée de 1 heure notée sur 7 points

Les questions portent sur l'ensemble du programme.

Pour ce qui concerne la partie 3, relative à l'individu au poste de travail, l'évaluation privilégie l'identification et le repérage des risques professionnels ainsi que la sélection de mesures de prévention.

L'évaluation inclut obligatoirement l'un des risques communs à tous les secteurs professionnels : risques liés à l'activité physique, risques liés à la charge mentale, risques liés au bruit.

Pour ce qui concerne la partie 4, l'individu acteur des secours, seule la partie 4.1 « Incendie et conduite à tenir » est évaluée dans cette partie.

Deuxième partie : un travail personnel écrit noté sur 7 points

Ce travail permet d'évaluer la maîtrise de quelques compétences du programme à travers la rédaction d'un document de deux pages maximum par le candidat. Il peut s'agir d'un travail relatif :

- − à la prévention d'un risque professionnel : analyse ou participation à une action ;
- ou à une exploitation de documentation liée aux parties du programme relatives au parcours professionnel,
 - à l'entreprise, au poste de travail ou à la consommation.

Ce travail ne fait pas l'objet d'une présentation orale.

2) Une situation d'évaluation pratique consistant en une intervention de secourisme (notée sur 6 points)

Cette situation est organisée au cours du cycle de formation.

L'évaluation des techniques de secourisme (sauveteur secouriste de travail [SST] ou attestation de formation aux premiers secours [AFPS]) est effectuée, comme la formation, par un moniteur de secourisme conformément à la réglementation en vigueur.

→ Évaluation par épreuve ponctuelle écrite (durée : 1 heure)

Le sujet comprend une ou plusieurs questions sur chacune des cinq parties du programme.

Pour ce qui concerne la partie 3, relative à l'individu au poste de travail, l'évaluation privilégie l'identification et le repérage des risques professionnels ainsi que la sélection de mesures de prévention.

L'évaluation inclut obligatoirement l'un des risques communs à tous les secteurs professionnels : risques liés à l'activité physique, risques liés à la charge mentale, risques liés au bruit.

EP3 – Activités du multiservice

UP3

Coefficient: 4

FINALITÉ ET OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE

Elle a pour objectif de vérifier les compétences professionnelles et les savoirs associés liés aux activités professionnelles suivantes.

- Production:
 - reproduction de clés ;
 - réalisation de travaux complémentaires sur place (gravure, affûtage, aiguisage...).
- Contribution au fonctionnement de l'entreprise :
 - contrôle de qualité ;
 - relations professionnelles.

CONTENU

L'épreuve permet d'évaluer tout ou partie des compétences terminales suivantes :

- C12 Exploiter la documentation technique professionnelle
- C24 Gérer les stocks liés à la vente et à la production
- C42 Reproduire des clés
- C43 Réaliser des travaux de gravure
- C44 Réaliser des travaux d'affûtage, d'aiguisage
- C45 Effectuer les autocontrôles en cours et à l'issue des activités, apporter des actions correctives
- C52 Transmettre des informations aux divers interlocuteurs

Et les savoirs associés :

- S2 Connaissance relative aux activités du multiservice
- S3 Connaissance de l'environnement professionnel

L'épreuve peut mettre en œuvre d'autres compétences mais elles sont évaluées dans les épreuves EP1 ou EP2.

ÉVALUATION

Elle porte sur les indicateurs d'évaluation des compétences et des savoirs mentionnés ci-dessus.

MODES D'ÉVALUATION

→ Ponctuel: pratique, écrit – Durée: 2 h 30 maximum

Le candidat réalise plusieurs travaux :

- fabrication de deux clés de types différents ;
- gravure de plaque sur support métallique ou en matière plastique (entre 15 et 20 caractères) ;
- affûtage ou aiguisage d'un outil tranchant ou coupant.

À partir de données fournies au candidat, celui-ci renseigne ou exploite au minimum deux documents techniques ou administratifs (fiche de stocks, fiche de suivi des travaux, documents de transmission de travaux cotraités, documents de transmission d'informations...). Cette partie est prévue pour 30 minutes environ (incluse dans la durée de l'épreuve).

Les professionnels sont associés à l'évaluation de l'épreuve.

→ Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation s'effectue en deux situations d'évaluation : l'une en centre de formation, l'autre en entreprise.

Première situation d'évaluation en centre de formation (notée sur 40 points)

L'évaluation s'effectue sous la forme d'une situation organisée dans le cadre des activités pratiques habituelles de formation professionnelle. Elle est organisée par l'équipe pédagogique.

Cette situation porte plus particulièrement sur les compétences suivantes et sur les savoirs qui leur sont associés :

- C24 Gérer les stocks liés à la vente et à la production
- C43 Réaliser des travaux de gravure
- C44 Réaliser des travaux d'affûtage, d'aiguisage

Le candidat est évalué sur des activités de gravure et d'affûtage-aiguisage selon les mêmes exigences que celles de l'épreuve ponctuelle.

À partir de données fournies au candidat, celui-ci renseigne deux documents techniques ou administratifs (fiche de stocks, fiche de suivi des travaux, documents de transmission de travaux cotraités, transmission d'informations...).

Un professionnel au moins est associé à la mise en œuvre de l'évaluation (contenus, critères d'évaluation, barème...).

À l'issue de l'évaluation, les fiches d'évaluation en centre de formation sont établies et transmises au jury, avec une proposition de note.

Le jury peut éventuellement demander à avoir communication de tous les documents tels que les sujets proposés lors de la situation d'évaluation. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée jusqu'à la session suivante.

L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation, organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.

Deuxième situation d'évaluation en entreprise (notée sur 40 points)

L'évaluation s'effectue sur la base d'une mise en situation durant la formation en milieu professionnel. Elle porte plus particulièrement sur les compétences :

- C12 Exploiter la documentation technique professionnelle
- C42 Reproduire des clés
- C45 Effectuer les autocontrôles en cours et à l'issue des activités, apporter des actions correctives
- C52 Transmettre des informations aux divers interlocuteurs

Elle est évaluée par le professionnel responsable du stage et par l'enseignant de techniques professionnelles. Le professionnel et le professeur proposent, sur la fiche d'évaluation, une note qui prend aussi en compte les

situations observées par le professionnel au cours de la période de formation dans l'entreprise, la capacité d'intégration du stagiaire ainsi que son aptitude à transmettre les informations. Cette fiche d'évaluation est transmise au jury.

L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement du contrôle en cours de formation, organisé sous la responsabilité du chef d'établissement.

EG1 – FRANÇAIS et HISTOIRE-GÉOGRAPHIE Coefficient : 3

UG1

(Arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement du français et de l'histoire-géographie pour les certificats d'aptitude professionnelle.)

(Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.)

OBJECTIFS

L'épreuve de français et d'histoire-géographie permet d'apprécier :

- les qualités de lecture et d'analyse de textes documentaires, de textes fictionnels, de documents iconographiques, de documents de nature historique et géographique;
- les qualités d'organisation des informations et d'argumentation dans la justification des informations sélectionnées;
- les qualités d'expression et de communication à l'oral et à l'écrit, en particulier la maîtrise de la langue.

MODES D'ÉVALUATION

→ Évaluation par contrôle en cours de formation

L'épreuve de français et d'histoire-géographie est constituée de deux situations d'évaluation, comprenant chacune deux parties : une partie écrite en français, une partie orale en histoire-géographie.

Les deux situations d'évaluation sont évaluées à part égale. Par ailleurs, les deux parties de chaque situation d'évaluation évaluent des compétences complémentaires, à part égale.

L'évaluation se déroule dans la deuxième moitié de la formation. Toutefois, lorsque le cycle de formation est de deux ans, il peut être envisageable de proposer une situation d'évaluation en fin de première année.

Une proposition de note, sur 20, est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

Première situation d'évaluation

Première partie (français)

Le candidat rédige une production écrite réalisée en trois étapes. Cette situation d'évaluation, de nature formative, s'inscrit dans le calendrier d'une séquence.

Dans la première étape, le candidat rédige à partir d'un texte fictionnel une production qui soit fait intervenir un changement de point de vue, soit donne une suite au texte, soit en change la forme (mise en dialogue à partir d'un récit, portrait d'un personnage à partir de vignettes de bandes dessinées...).

Dans la deuxième étape, le candidat reprend sa production initiale à partir de nouvelles consignes ou d'une grille de correction, ou à l'aide d'un nouveau support textuel ou d'un didacticiel d'écriture...; cette étape est individuelle ou collective.

Dans la troisième étape, le candidat finalise sa production, notamment à l'aide du traitement de texte lorsque c'est possible.

Les trois séances, d'une durée d'environ quarante minutes, s'échelonnent sur une durée de quinze jours.

Deuxième partie (histoire-géographie)

Le candidat présente oralement un dossier (constitué individuellement ou par groupe) comprenant trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique relative à la situation historique ou géographique proposée.

Les documents concernent un des thèmes généraux du programme étudiés dans l'année, à dominante histoire ou géographie. Si la dominante du dossier de la situation 1 est l'histoire, la dominante du dossier de la situation 2 est la géographie, et inversement.

Le candidat présente son dossier pendant cinq minutes. La présentation est suivie d'un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

L'entretien est conduit par le professeur de la discipline assisté, dans la mesure du possible, d'un membre de l'équipe pédagogique.

Deuxième situation d'évaluation

Première partie (français)

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel ou un document iconographique ou sur un texte professionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension, puis rédige, dans une situation de communication définie par un type de discours, un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes).

La durée est environ de une heure trente minutes.

Deuxième partie (histoire-géographie)

Se référer à la deuxième partie de la situation 1. Seule la dominante change (histoire ou géographie).

→ Évaluation par épreuve ponctuelle – Durée : 2 h 15 minutes

Les deux parties de l'épreuve (français et histoire-géographie), qui évaluent des compétences complémentaires, sont évaluées à part égale, sur 10 points.

Première partie (français) : 2 heures

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension. Il rédige ensuite, dans une situation de communication définie par un type de discours :

- soit un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes);
- soit une courte production écrite répondant à une consigne en lien avec l'expérience professionnelle (quinze à vingt lignes).

Deuxième partie (histoire-géographie)

Le candidat se présente à l'épreuve avec deux dossiers qu'il a préalablement constitués, un à dominante histoire, l'autre à dominante géographie, comprenant chacun trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces dossiers, d'un maximum de trois pages chacun, se réfèrent aux thèmes généraux du programme.

Les documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique liée à la situation historique et géographique étudiée dans le dossier.

L'examinateur choisit l'un des deux dossiers. Le candidat présente oralement le dossier retenu pendant cinq minutes ; la présentation est suivie d'un entretien (dix minutes au maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

En l'absence de dossier, le candidat peut néanmoins passer l'épreuve.

EG2 – MATHÉMATIQUES-SCIENCES

UG2

Coefficient: 2

(Arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement des mathématiques et des sciences pour les certificats d'aptitude professionnelle.)

(Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.)

L'épreuve de mathématiques-sciences englobe l'ensemble des objectifs, domaines de connaissances et compétences mentionnés dans le programme de formation de mathématiques, physique-chimie des certificats d'aptitude professionnelle.

OBJECTIFS

L'évaluation en mathématiques-sciences a pour objectifs :

- d'apprécier les savoirs et compétences des candidats ;
- d'apprécier leur aptitude à les mobiliser dans des situations liées à la profession ou à la vie courante ;
- de vérifier leur aptitude à résoudre correctement un problème, à justifier les résultats obtenus et à vérifier leur cohérence;
- d'apprécier leur aptitude à rendre compte par écrit ou oralement.

MODES D'ÉVALUATION

→ Évaluation par contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation qui se déroulent dans la deuxième moitié de la formation.

Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

Première situation d'évaluation (notée sur 10)

Elle consiste en la réalisation écrite (individuelle ou en groupe restreint de trois candidats au plus) et la présentation orale (individuelle), si possible devant le groupe classe, d'un compte rendu d'activités comportant la mise en œuvre de compétences en mathématiques, physique ou chimie, en liaison directe avec la spécialité. Ce compte rendu d'activités, qui doit garder un caractère modeste (3 ou 4 pages maximum), prend appui sur le travail effectué au cours de la formation professionnelle (en milieu professionnel ou en établissement) ou sur l'expérience professionnelle ; il fait éventuellement appel à des situations de la vie courante.

Lorsque le thème retenu ne figure pas dans une unité pouvant faire l'objet d'une évaluation, tout en restant dans le cadre de la formation, toutes les indications utiles doivent être fournies au candidat au préalable à la rédaction du compte rendu d'activités.

Au cours de l'entretien, dont la durée maximale est de 10 minutes, le candidat est amené à répondre à des questions en liaison directe avec les connaissances et compétences mises en œuvre dans les activités relatées.

La proposition de note individuelle attribuée prend principalement en compte la qualité de la prestation orale (aptitude à communiquer, validité de l'argumentation, pertinence du sujet).

Deuxième situation d'évaluation (notée sur 20)

Elle comporte deux parties d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre la physique et la chimie.

Première partie

Une évaluation écrite en mathématiques, notée sur 10, d'une durée de une heure environ, fractionnée dans le temps en deux ou trois séquences.

Chaque séquence d'évaluation comporte un ou plusieurs exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des connaissances mentionnées dans le référentiel.

Certaines compétences peuvent être évaluées plusieurs fois par fractionnement de la situation d'évaluation dans le temps. Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines de connaissances les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, la technologie, l'économie, la vie courante...

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Deuxième partie

Une évaluation d'une durée de une heure environ en physique-chimie, fractionnée dans le temps en deux ou trois séquences, ayant pour support une ou plusieurs activités expérimentales (travaux pratiques). Elle est notée sur 10 (7 points pour l'activité expérimentale, 3 points pour le compte rendu).

Ces séquences d'évaluation sont conçues comme des sondages probants sur des compétences terminales. Les notions évaluées ont été étudiées précédemment.

Chaque séquence d'évaluation s'appuie sur une activité expérimentale (travaux pratiques) permettant d'apprécier les connaissances et savoir-faire expérimentaux des candidats.

Au cours de l'activité expérimentale, le candidat est évalué à partir d'une ou de plusieurs expériences. L'évaluation porte nécessairement sur les savoir-faire expérimentaux du candidat observés durant les manipulations qu'il réalise, sur les mesures obtenues et leur interprétation.

Lors de cette évaluation, il est demandé au candidat :

- de mettre en œuvre un protocole expérimental ;
- d'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;
- de mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité établies ;
- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et unités mises en œuvre ;
- d'utiliser une ou plusieurs relations, ces relations étant données ;
- de rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation, les résultats de ses observations, de ses mesures et de leur interprétation. L'examinateur élabore une grille d'observation qui lui permet d'évaluer les connaissances et savoir-faire expérimentaux du candidat lors de ses manipulations.

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

→ Évaluation par épreuve ponctuelle

L'épreuve comporte deux parties écrites d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre la physique-chimie.

Mathématiques : 1 heure (notée sur 10 points)

Le sujet se compose de plusieurs exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des connaissances mentionnées dans le programme.

Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines de connaissances les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, la technologie, l'économie, la vie courante...

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Physique-chimie 1 heure (notée sur 10 points)

Le sujet doit porter sur des champs différents de la physique et de la chimie. Il se compose de deux parties.

Première partie

Un ou deux exercices restituent, à partir d'un texte (en une dizaine de lignes au maximum) et éventuellement d'un schéma, une expérience ou un protocole opératoire. Au sujet de cette expérience décrite, quelques questions conduisent le candidat, par exemple :

- à montrer ses connaissances ;
- à relever des observations pertinentes ;
- à organiser les observations fournies, à en déduire une interprétation et, plus généralement, à exploiter les résultats.

Deuxième partie

Un exercice met en œuvre, dans un contexte donné, une ou plusieurs grandeurs et relations entre elles.

Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable :

- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé;
- d'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour résoudre le problème posé.

Dans un même exercice, les capacités décrites pour ces deux parties peuvent être mises en œuvre.

Lorsque l'épreuve s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Instructions complémentaires pour l'ensemble des évaluations écrites (contrôle en cours de formation ou épreuve ponctuelle)

Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet.

La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.

L'utilisation des calculatrices électroniques pendant l'épreuve est définie par la réglementation en vigueur.

Les trois alinéas suivants doivent être rappelés en tête des sujets :

- la clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies ;
- l'usage des calculatrices électroniques est autorisé, sauf mention contraire figurant sur le sujet ;
- l'usage du formulaire officiel de mathématiques est autorisé.

EG3 – ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

UG3

Coefficient: 1

(Arrêté du 25 septembre 2002 fixant le programme d'enseignement de l'éducation physique et sportive pour les certificats d'aptitude professionnelle, les brevets d'études professionnelles et les baccalauréats professionnells.)

L'épreuve se déroule dans les conditions définies par l'arrêté du 22 novembre 1995 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive en lycées (B.O. n° 46 du 14 décembre 1995).

ANNEXE V

TABLEAU DE CORRESPONDANCE DES ÉPREUVES

CAP Cordonnier réparateur Arrêté du 24 novembre 1989 Dernière session 2006	CAP Cordonnerie multiservice Défini par le présent arrêté Première session 2007
	UP1 – Relations avec la clientèle
EP1 – Analyse du travail et technologie + EP2 – Mise en œuvre de la réparation (1)	UP2 – Travaux sur chaussures
	UP3 – Activités du multiservice
Unités générales (2)	Unités générales
UG1 –	UG1 –
Français et histoire-géographie	Français et histoire-géographie
UG2 –	UG2 –
Mathématiques-sciences	Mathématiques-sciences
UG3 –	UG3 –
Éducation physique et sportive	Éducation physique et sportive

Pendant la durée de validité des notes :

- (1) Les notes obtenues aux épreuves pratiques EP1 + EP2, chacune affectée de son coefficient, donnent lieu au calcul d'une note qui peut être reportée sur UP2. Lorsque la note à EP2 a été obtenue avant 2005, elle est affectée du coefficient total incluant la vie sociale et professionnelle.
- (2) Les correspondances des notes d'enseignement général obtenues antérieurement à la session d'examen de 2005 sont régies par les dispositions de l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du CAP.

NB: Toute note obtenue aux épreuves, à compter du 1er septembre 2002, peut être conservée (décret n° 2002-463 du 4 avril 2002 relatif au CAP).